



Conseil municipal | Séance du 15 octobre 2020

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2020-10-15-23 | Dotation politique de la ville 2020 (DPV 2020) -
Demande de subvention
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 9 octobre 2020

L'An deux mille vingt, le 15 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Renaux, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Agnès Bonvalet, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Nicole Auvray donne pouvoir à Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Christine Leroy donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Monsieur Brahim Charafi donne pouvoir à Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés :

Monsieur David Fontaine, Madame Juliette Biville, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Najia Atif

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La circulaire ministérielle du 11 février 2020 relative à la dotation politique de la ville pour 2020,

Considérant :

- Le projet de ville de Saint-Etienne-du-Rouvray,
- Les objectifs prioritaires définis par la convention cadre du contrat de ville adoptés par la Métropole Rouen Normandie le 29 juin 2015,
- Que la collectivité a engagé un programme de construction d'un complexe scolaire, culturel, sportif et de loisirs,
- Le coût global estimatif du projet est estimé à 11 768 229,35 € HT et 14 121 875,22 € TTC.
- La décomposition en 5 phases distinctes figurant au plan de financement pour lesquelles la ville sollicite l'Etat au titre de la dotation politique de la ville à hauteur de 590 000 € pour la phase 1,

Décide :

- Du principe de réalisation de ces travaux,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-joint,
- D'autoriser le maire à solliciter l'Etat, au titre de la Dotation Politique de la Ville, à hauteur de 590 000,00 €,
- D'autoriser le maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant,
- D'autoriser le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/10/2020

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20201015-lmc119164-DE-1-1

Affiché ou notifié le 20 octobre 2020

Collectivité : mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Construction nouveau groupe scolaire Sémard Langevin Curie

Coût estimatif de l'opération				2020	
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	commentaire	Montant (HT)	Montant TTC	phase 1: acquisition, préparation, études	
Maîtrise d'œuvre					
Maîtrise d'œuvre		1 024 333,45 €	1 229 200,14 €	515 660,65 €	
Etudes complémentaires / frais annexes					
bureau de contrôle		148 754,25 €	178 505,10 €	37 188,56 €	
coordonnateur SPS		99 646,50 €	119 575,80 €	24 911,52 €	
étude de sols		25 643,10 €	30 771,72 €	25 643,10 €	
assurance dommage-ouvrages		129 055,58 €	154 866,70 €		
indemnités de concours sur APS		61 946,17 €	74 335,40 €	61 946,17 €	
Sous-total MOE/Études		1 489 379,05 €	1 787 254,86 €		
Travaux ou acquisitions					
acquisition terrain		550 000,00 €	660 000,00 €	550 000,00 €	
acquisition de mobilier scolaire, informatique, restauration		1 000 000,00 €	1 200 000,00 €		
construction neuve bâtiment					
construction neuve locaux scolaires		4 553 978,00 €	5 464 773,60 €	500 000,00 €	
construction neuve de réfectoire		866 000,00 €	1 039 200,00 €		
construction neuve de locaux techniques		80 000,00 €	96 000,00 €		
LCS - construction neuve de salle de sport		2 154 000,00 €	2 584 800,00 €		
construction neuve espaces extérieurs					
construction neuve de cours		368 000,00 €	441 600,00 €		
construction neuve de préau		111 000,00 €	133 200,00 €		
LCS - construction neuve de plateau sportifs		516 222,30 €	619 466,76 €		
construction de parking enseignants et personnel		45 000,00 €	54 000,00 €		
démolition					
démolition de bâtiments existants		34 650,00 €	41 580,00 €	34 650,00 €	
réhabilitation					
réhabilitation des existants					
Sous-total travaux ou acquisitions		10 278 850,30 €	12 334 620,36 €	1 750 000,00 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		11 768 229,35 €	14 121 875,22 €		
Ressources prévisionnelles de l'opération				Ressources prévisionnelles de la phase 1	
Financements	prédiction le cas échéant	Montant (HT)	taux par financement	2020	taux par financement
DPV		2 390 000,00 €	20,31%	590 000,00 €	33,71%
DSIL		2 400 000,00 €	20,39%	600 000,00 €	34,29%
Autres aide État					
CAF		543 229,35 €	4,62%		
Conseil départemental		875 000,00 €	7,44%		
EPCI / FSIC		2 000 000,00 €	16,99%		
Autre collectivité					
sous-total autres aides		8 208 229,35 €			
taux de financement public			69,75%		
Autres aides non publiques		0,00 €			
à préciser		0,00 €			
sous-total autres aides		0,00 €			
Part de la collectivité	Fonds propres	560 000,00 €	4,76%	560 000,00 €	32,00%
	Emprunt	3 000 000,00 €	25,49%		
sous-total maître d'ouvrage		3 560 000,00 €			
taux de participation du maître d'ouvrage			30,17%		
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		11 768 229,35 €		1 750 000,00 €	100,00%

détails par phase	phase	détails
année	2020	phase 1
	2021	phase 2
	2022	phase 3
	2023	phase 4
	2024	phase 5

Fait à : Saint-Etienne-du-Rouvray

Le : 29 septembre 2020

Signature (nom et qualité) et cachet

Le Maire Joachim MOYSE

